

Compte-rendu du CTL du 01/02/2022

Ce CTL, convoqué en visio conférence, a débuté à 8h30.

Etaient présents pour l'administration : Hervé Brabant, Ollivier Cornec, Emmanuel BAZIN, Guillaume Wernert, Véronique Rioux-Poudroux, Simon Lepetit, Aurélie Lecampion-Couillard.

Pour les organisations syndicales : Solidaires (Brigitte Mondéjar, Christine Gill), CGT (Erika Corroyette, Emmanuel Gérard, Gilles Lucas), CFDT-CFTC (Philippe Larbanois, Nathalie LEES), UNSA (Françoise Berot, Alain Flotte).

Trois liminaires ont été lues par Solidaires, CGT et CFDT-CFTC.

A la suite de cette lecture, les représentants de Solidaires ont quitté la séance.

Monsieur Brabant a dans un premier temps répondu aux déclarations liminaires.

Après ces premières réactions, les représentants de la CGT ont quitté la séance.

L'ordre du jour a ensuite été déroulé.

Sur les suppressions d'emplois prévues dans le département : - 1 A, - 5 B, - 7 C, + 3 A+

Monsieur Brabant et Monsieur Lepetit ont expliqué la méthodologie imposée par Bercy, ainsi que les ajustements locaux. Cette année, ces suppressions sont surtout supportées par les services du Centre Manche et du Nord Manche, Monsieur Brabant s'étant engagé à « geler » les services du Sud Manche impactés par les opérations de restructuration liées au NRP en 2022. De nombreuses suppressions portent également sur des vacances de postes.

En résumé, les services impactés sont les suivants :

- SIE : - 1 C à Cherbourg, - 1 B et - 1 C à Saint-Lô
- SIP : - 2 C à Cherbourg, transfert de la mission « accueil » de la Direction au SIP à Saint-Lô
- EDR : - 1 B (départ en retraite), il reste une vacance B
- Direction : - 2 B, - 2 C
- CDIF : - 1 B à Coutances, - 1 C à Avranches (à noter que ces deux postes sont eux occupés, et que des agents seront donc dans l'obligation d'effectuer une mutation au niveau local en 2022)
- PCE : - 1 A au pôle d'Avranches (vacance)

Malgré ce dialogue avec l'administration, les organisations syndicales présentes (CFDT-CFTC, UNSA) ont déploré le cycle éternel de suppressions d'emplois que la DGFIP subit depuis de nombreuses années, et particulièrement en cette période de réforme importante suite au NRP.

Les représentants des organisations syndicales ont voté « CONTRE » à toutes les propositions de suppressions de postes.

Les élus CFDT-CFTC

**Philippe Larbanois, Nathalie Lees
Valérie Texier, Nicolas Pouliquen**